

La République du Centre, 17 décembre 2014

La maternité de Pithiviers soutenue



SANTÉ. L'unité hospitalière va recevoir 750.000 euros de l'État. Cette aide, versée chaque année, est vitale pour le bon fonctionnement de l'établissement. **UTILITÉ PUBLIQUE.** Cette subvention est maintenue par rapport à 2013. Une nouvelle assurance pour les habitants attachés à ce service de proximité. PHOTO JACQUES PÉRISSÉ

PAGE 12

Pithiviers → Vivre sa ville

SANTÉ ■ Nouvelle encourageante pour l'établissement de proximité, l'État conforte son aide annuelle en 2014

La maternité plus que jamais renforcée

La maternité de Pithiviers vient de se voir attribuer une subvention vitale de 750.000 euros. Cette aide, versée chaque année, est maintenue par rapport à 2013.

Adrien Pignone
Médiateur@pithiviers.fr

C'est dans un climat optimiste que la maternité de Pithiviers va pouvoir accueillir les dizaines de naissances de 2014. L'État a officiellement annoncé qu'il reconfirme sa subvention, versée annuellement à l'établissement.

L'Agence régionale de santé (ARS) alloue ainsi 750.000 euros au service, attaché au centre hospitalier de la cité auvaloise. Cette somme, reconduite dans des mandats idéologiques à 2013, doit assurer le bon fonctionnement de la structure.

« La maternité apporte une réponse de proximité essentielle et doit donc être soutenue »

Cette aide n'a rien d'exceptionnel. Elle est versée, chaque année, depuis la fin 1970. Néanmoins, jamais acquies, son officialisation pour 2014 reste un



YVES. Sans cette subvention, il faudrait appeler sur le budget d'un autre service de l'hôpital. (MCC/ALBERT)

soutagement. « Cette confirmation écrite est une excellente nouvelle », souligne Didier Poilletier, le directeur du centre hospitalier.

L'année dernière, c'était la première fois depuis 2003 que l'État envoyait à la hausse sa subvention. Une somme dont le montant, en ce mois de décembre, « C'est un encouragement très positif », analyse Didier Poilletier. « Cela montre

qu'on considère cette maternité comme pleinement légitime », souligne Jean Pierre Sureau. Dans une lettre adressée lundi au directeur général de l'établissement, le ministre de la Santé aborde dans ce sens : « La maternité de Pithiviers apporte une réponse de proximité essentielle et doit donc être soutenue », note Nicolas Fourcade, l'élu nouvellement élu pour le conseil d'administration de la maternité.

de la Santé. Le sénateur a insisté sur la nécessité que des moyens financiers soient attribués à l'établissement. Malgré une natalité en légère baisse en France, la structure reste dynamique (lire ci-dessus). Considérée comme indispensable, elle est appréciée des habitants de tout le bassin de vie, de Senones, Malherbes, Poitiers, Beauce la-Rolande, Courville...

EN CHIFFRE

600 le nombre de naissances enregistrées, chaque année, au sein de la maternité de Pithiviers. 504 une moyenne d'âge à la naissance de 32 ans. 10 le nombre de naissances à domicile. 10 le nombre de naissances à domicile. 10 le nombre de naissances à domicile.

Les ministres Jean Pierre Sureau et Didier Poilletier et Philippe Nédélec, maire de Pithiviers (UMP) : « Je suis très heureux de ce développement prochain », résume l'élu, également président du conseil de surveillance de l'hôpital.

Besoins de visibilité

Cette subvention dite « d'équilibre » permet donc de pérenniser le service pour les prochains mois. Mais la question demeure : qu'en sera-t-il pour les années à venir ? Philippe Nédélec souhaite signer un plus grand plan de subvention.

Une solution qui permettrait d'enlever le poids des travaux de réhabilitation des 7^e et 9^e étages de l'hôpital. Un projet estimé à 5 millions d'euros par le maire. « Mais pour cela, nous avons besoin de visibilité », insiste Philippe Nédélec.